

1 - COMPETENCE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

« Création aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » ;

« Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciale d'intérêt communautaire :

- Animation du commerce de proximité
- Aides financières aux commerces de proximité
- Soutien financier aux associations de commerçants
- Elaboration et mise en œuvre d'une politique d'urbanisme commercial »

« Promotion du tourisme dont la création d'office de tourisme, sans préjudice de l'animation touristique qui est une compétence partagée, au sens l'article L.1111-4, avec les communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre » ;

« Développement économique - Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 du CGCT » ;

2 - COMPETENCE AMENAGEMENT DE L'ESPACE

« Schémas de cohérence territoriale et schémas de secteur (SDCI) » ;

« Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » ;

« Aménagement de l'espace – Définition, création et réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire au sens de l'article L.300-1 du Code de l'Urbanisme

- ZAC existantes : la ZAC de Bourran, de L'Estreniol, de Naujac et Combarrel » ;
- ZAC à créer, dès lors que les dites zones sont, sur la base d'une délibération à intervenir, de nature, en conformité avec le projet d'agglomération, à présenter un enjeu à l'échelle de l'agglomération (IC) » ;

« Aménagement de l'espace - Organisation de la mobilité au sens du titre III du Livre II de la 1^{ère} partie du code des transports sous réserve de l'article L 3421-2 du même code ;

3 - COMPETENCE EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

« Programme local de l'habitat » ;

« Equilibre social de l'habitat – Politique du logement d'intérêt communautaire

- La politique du logement, dans le cadre des objectifs du PLH, devra avoir pour objet d'assurer une répartition équilibrée de la population veillant à la géographie préférentielle de l'habitat » ;
- Mise en place et animation d'une conférence intercommunale - Elaboration de la convention d'équilibre territorial, élaboration des accords collectifs intercommunaux, élaboration du plan de gestion de la demande » ;
- Gestion de l'observatoire de l'habitat » ;

- Définition d'une politique de renouvellement urbain sur les quartiers relevant de la politique de la ville » ;
- OPH rattaché à Rodez Agglo » ;
- Gestion par délégation des aides à la pierre » ;

« Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire –

- Programmation, impulsion, coordination et évaluation des actions et aides financières en matière de politique du logement social mises en œuvre par Rodez agglomération, définies dans son PLH et précisées dans le règlement des aides à la pierre » ;
- Programmation pour la production de nouveaux logements locatifs sociaux réalisés par des opérateurs sociaux en veillant à une meilleure répartition de l'offre locative sociale sur le territoire communautaire » ;
- Apporter un soutien financier dans le cadre des projets de renouvellement urbain des quartiers » ;

« Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire – Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat » ;

« Actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées

- Apporter une aide directe aux acteurs et aux opérations facilitant l'accès au logement des publics en difficulté » ;

« Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

- Animation d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat » ;
- Aides financières, auprès des propriétaires, définies dans le cadre de conventions » ;

4 - COMPETENCE POLITIQUE DE LA VILLE

« Élaboration du diagnostic de territoire et définition des orientations du contrat de ville » ;

« Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance » ;

« Programmes d'actions définis dans le contrat de ville » ;

5 - COMPETENCE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

« Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du Code de l'Environnement » ;

6 - COMPETENCE AMENAGEMENT, ENTRETIEN, GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

« En matière d'accueil des gens du voyage : création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil » ;

7 - COMPETENCE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS DES MENAGES ET DES DECHETS ASSIMILES

« Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés » ;

8 - COMPETENCE EAU

« Eau » ;

9 - COMPETENCE ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

« Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L.2224-8 » ;

10 - COMPETENCE GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

« Gestion des eaux pluviales urbaines, au sens de l'article L.2226-1 » ;

11 - COMPETENCE ELABORATION DU PCAET

« Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial » ;

1 - COMPETENCE PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

« Lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie » ;

2 - COMPETENCE CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTERET COMMUNAUTAIRE

« Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » ;

- Le musée Fenaille
- Le musée Denys-Puech
- Le musée Soulages
- L'Ecole de Musique
- Le Domaine de Combelles
- Le golf
- Le centre nautique Aquavillon et les piscines
- Le gymnase de la Roque
- Le gymnase Ginette Mazel
- L'équipement socio culturel et sportif du quartier des Quatre Saisons (maison des sports)

3 - COMPETENCE CREATION OU AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE LA VOIRIE D'INTERET COMMUNAUTAIRE -- CREATION OU AMENAGEMENT ET GESTION DES PARCS DE STATIONNEMENT D'INTERET COMMUNAUTAIRE

« Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire – Création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire »

- Action de Coordination avec les différents acteurs institutionnels
- Parc relais

4 - COMPETENCE ACTION SOCIALE D'INTERET COMMUNAUTAIRE

« Gestion du foyer d'hébergement d'urgence incluant l'hébergement d'urgence des migrants, le logement d'urgence, l'insertion et l'hébergement des publics en grande difficulté sanitaire et sociale » ;

1 - COMPETENCE CREATION, ACQUISITION, GESTION ET EXPLOITATION DES INFRASTRUCTURES, DES RESEAUX ET DES SERVICES DE TELECOMMUNICATION

« Création, acquisition, gestion et exploitation des infrastructures, des réseaux et des services de télécommunication » ;

2 - COMPETENCE CONTRIBUTION A LA RESTAURATION, LA SAUVEGARDE, LA MISE EN VALEUR ET LA GESTION DU PATRIMOINE AINSI QUE LA GESTION DU PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE. MISE EN ŒUVRE DES OUTILS REGLEMENTAIRES EN MATIERE DE PRESERVATION, DE VALORISATION DU PATRIMOINE

« Contribution à la restauration, la sauvegarde, la mise en valeur et la gestion du patrimoine ainsi que la gestion du patrimoine archéologique. Mise en œuvre des outils réglementaires en matière de préservation, de valorisation du patrimoine » ;

3 - COMPETENCE ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE, NOTAMMENT POUR ORIENTER LA DEMARCHE DE L'ÉTAT EN LA MATIERE, PROMOUVOIR L'IMPLANTATION DE NOUVELLES FORMATIONS ET SUSCITER L'INTERFACE RECHERCHE / ENTREPRISES. (REALISATION ET/OU GESTION DE CERTAINS EQUIPEMENTS : RESTAURANT UNIVERSITAIRE)

« Actions en faveur du développement de l'enseignement supérieur et de la recherche, notamment pour orienter la démarche de l'État en la matière, promouvoir l'implantation de nouvelles formations et susciter l'interface recherche / entreprises. (Réalisation et/ou gestion de certains équipements : restaurant universitaire et parking Maréchal Joffre) » ;

4 - COMPETENCE PARTICIPATION A L'ACCUEIL DE GRANDS SPECTACLES

« Participation à l'accueil de grands spectacles » ;

5 - COMPETENCE ACTIONS DE SOUTIEN ET COORDINATION DES POLITIQUES DES COMMUNES EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES, DE LA JEUNESSE ET DE LA PETITE ENFANCE

« Actions de soutien et coordination des politiques des Communes en faveur des personnes âgées, de la jeunesse et de la petite enfance » ;

6 - COMPETENCE CAPTURE ET TRANSPORT EN FOURRIERE DES CHIENS ET DES CHATS ERRANTS, MISE EN ŒUVRE ET GESTION DU SERVICE DE LA FOURRIERE POUR LES ANIMAUX, SUBVENTIONS AUX REFUGES POUR ANIMAUX

« Capture et transport en fourrière des chiens et des chats errants, mise en œuvre et gestion du service de la fourrière pour les animaux, subventions aux refuges pour animaux » ;

7 - COMPETENCE ACTIONS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTE ET SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS INTERVENANT DANS CES DOMAINES ET CONCOURANT AU DEVELOPPEMENT DE L'AGGLOMERATION

« Actions en faveur du développement des activités culturelles et sportives sur le territoire de la Communauté et subventions aux associations intervenant dans ces domaines et concourant au développement de l'agglomération » ;

8 - COMPETENCE INTERVENTION A LA DEMANDE DE L'ÉTAT EN MATIERE DE GESTION COURANTE, D'ENTRETIEN ET DE RENOUVELLEMENT DES AMENAGEMENTS ACCESSOIRES AU BOULEVARD URBAIN – RN 88

« Intervention à la demande de l'État en matière de gestion courante, d'entretien et de renouvellement des aménagements accessoires au boulevard urbain – RN 88 » ;

9 - COMPETENCE INTERVENTIONS RELATIVES AUX PROGRAMMES ROUTIERS SUR LES ROUTES DEPARTEMENTALES

« Interventions relatives aux programmes routiers sur les routes départementales » ;

10 - COMPETENCE ÉTUDE ET RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'URBANISME ET/OU D'AMÉNAGEMENT SUIVANTES : LA GINESTE, COMBAREL ET PRÉ LAMARQUE FOIRAIL A RODEZ ET PARC DES EXPOSITIONS (LES CAZALS)

« Étude et réalisation des opérations d'urbanisme et/ou d'aménagement suivantes : La Gineste, Combarel et Pré Lamarque Foirail à Rodez et Parc des Expositions (Les Cazals) » ;

11 - COMPETENCE DÉFINITION ET MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE GLOBALE DE DÉPLACEMENTS, AMÉNAGEMENT ET GESTION DE POLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX

« Définition et mise en œuvre d'une politique globale de déplacements, aménagement et gestion de pôles d'échanges multimodaux » ;

12 - COMPETENCE ÉLABORATION ET SUIVI DU SCHEMA DE REFERENCE D'AGGLOMERATION DES CIRCULATIONS DOUCES, ET PARTICIPATION AU FINANCEMENT DES OPERATIONS INSCRITES AU SCHEMA

« Élaboration et suivi du schéma de référence d'agglomération des circulations douces, et participation au financement des opérations inscrites au schéma » ;

13 - COMPETENCE ÉLABORATION, EXECUTION, SUIVI ET EVALUATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTE

« Élaboration, exécution, suivi et évaluation du Contrat Local de Santé » ;

14 - COMPETENCE INSTALLATION, GESTION ET ENTRETIEN DES ABRIBUS MIS EN PLACE PAR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SUR LE RESEAU DE TRANSPORTS URBAINS, AINSI QUE LES MOBILIERS LIES A LEUR INSTALLATION

« Installation, gestion et entretien des abribus mis en place par la communauté d'agglomération sur le réseau de transports urbains, ainsi que les mobiliers liés à leur installation »

15 - COMPETENCE INSTALLATION, GESTION EQUILIBREE ET DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU (SUPERFICIELLE ET SOUTERRAINE) ET DES MILIEUX AQUATIQUES

- « Gestion équilibrée et durable de la ressource en eau (superficielle et souterraine) et des milieux aquatiques » ;*
- *Animer et assurer la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous bassin ou un groupement de sous bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique ;*
 - *Renforcer le suivi quantitatif et qualitatif de la ressource en eau et des milieux aquatiques (hors alimentation en eau potable et hors sites industriels et miniers) ;*
 - *Valoriser les richesses naturelles et le petit patrimoine bâti lié aux milieux aquatiques et les activités de loisirs liées à l'eau ;*
 - *Accompagner la gestion quantitative de la ressource en eau (hors alimentation en eau potable) ;*